



BULLETIN D'INFORMATION DES ADHÉRENTS

N° 2018 / 20- 28 NOVEMBRE 2018

CAPC		
SOMMAIRE	COMPTE RENDU DES CAPC n° 2, 3 et 4 DU 27 novembre 2018 TA IP1 - IP2	5 PAGES

L'ESSENTIEL DU BI

- ⇒ **UNE ULTIME CAPC** POUR CE TABLEAU D'AVANCEMENT QUI N'A PAS PERMIS DE «SATURER» LE TAUX DE PROMOTION DANS CE GRADE.
- ⇒ **UN MANQUE D'ALLANT** CARACTÉRISTIQUE DE CERTAINES **DI** POUR VALORISER CES PARCOURS DE CARRIÈRE ET ATTEINDRE L'OBJECTIF-CIBLE.
- ⇒ **UN ENGAGEMENT DE L'ADMINISTRATION** DE MIEUX TRAVAILLER EN AMONT AVEC LES CHEFS DE CIRCONSCRIPTION.

Les CAPC n° 2 (IP1), 3 (IR1, IR2 et IR3) et 4 (Insp) se sont réunies le 27 novembre 2018 à la Direction générale afin d'examiner les candidatures aux postes d'IP1 ouverts en promotion.

Tous les postes proposés ayant été pourvus par des inspecteurs régionaux, aucun inspecteur n'a été promu IP2.

Il est rappelé que, dans la limite de 1/6e des postes d'IP2 pourvus par la sélection IPIS, des inspecteurs ayant au moins 20 ans et 6 mois d'ancienneté dans le grade d'inspecteur et qui sont au moins au 10° échelon (depuis 1 an et 6 mois) peuvent accéder au grade d'IP2 par tableau d'avancement (disposition de moins en moins usitée en raison, notamment, de la création du grade d'IR3).

<http://www.sncd.info/>

SNCD-FO

46, rue des Petites Écuries – 75 010 PARIS

Tél. : 09 63 43 59 87

Courriel : sncd.siege@douane.finances.gouv.fr

En l'absence de la sous-directrice RH, excusée pour des contraintes d'agenda, les CAPC étaient présidées par **M. Pascal DECANTER**, administrateur des douanes, chef du bureau RH3 (ex-A2), assisté de ses collaboratrices et collaborateurs.

L'USD-FO était représentée par : **Jean-Louis FILLON**, **Catherine MENGELLE** et **Philippe BOMPARD** (pour les IP1), **Jean-Philippe SANCEY** et **Patricia MILLIEN** (pour les IR1), **Pascal TSCHAEN** (pour les IR2), **Marie-Christine BRUN** et **Sébastien RUAULT** (pour les IR3) et **Nicolas TREMOLLET** (pour les inspecteurs). Deux experts complétaient la délégation : **Emmanuel FOURNIGAULT** (IP1) et **Philippe MATHIEU** (IR2).

Autres syndicats représentés : Solidaires et CFDT.

DONNÉES CHIFFRÉES

🕒 UN NOMBRE DE POSTES OFFERTS INSUFFISANT AU REGARD DES POSSIBILITÉS BUDGÉTAIRES

Nombre de postes proposés : 7 postes étaient finalement proposés lors de ce tableau d'avancement complémentaire (le 1^{er} tour s'est déroulé le 7 juin dernier) auxquels a été ajoutée une promotion, non initialement prévue, au CGEFI (contrôle général, économique et financier).

Un poste, celui de chef de PAE (pôle d'action économique) à Bayonne, proposé en complément de l'enquête principale, **a finalement été retiré**, puisque pourvu parallèlement lors d'une précédente CAPC.

👉 **L'USD-FO** s'est félicitée que ce poste ait finalement été pourvu, mais a regretté le manque de visibilité pour les collègues (7, au total) qui avaient postulé.

Au final, **sur l'année 2018**, ce sont **15 postes d'IP1** qui auront été ainsi pourvus par voie de promotion (tableau d'avancement).

👉 **L'USD-FO** n'a pas manqué de faire remarquer à l'administration que le nombre de promotions susceptibles d'être réalisées au cours de l'année était de 21, compte tenu des taux de promotion validés en début 2018.

Vos élus l'ont donc interpellée et ont regretté le manque d'allant de certains chefs de circonscription pour recruter des IP1 ou calibrer certains postes à ce grade.

Or, l'administration s'est engagée, dans le cadre de la déclinaison du PSD (projet stratégique douanier), à atteindre un objectif-cible pour les carrières d'encadrement en général et les carrières dites « longues » en particulier. Nous risquons de nous éloigner sensiblement de cet objectif (même si les taux ont été « saturés » en 2015, 2016 et 2017).

👉 **L'administration a reconnu que cette situation n'était pas satisfaisante et s'est engagée à mieux travailler en amont avec les DI pour les prochaines campagnes de promotion.** Il convient de rappeler que 20 promotions sont programmées en 2019 et 21 en 2020, si l'on s'en tient à la trajectoire triennale (2018-2020).

À ceci s'ajoute le fait que nombre de postes proposés au second tour étaient très spécialisés et écartaient *de facto* de nombreux collègues au profil plus généraliste. L'administration ne l'a pas contesté.

<http://www.sncd.info/>

SNCD-FO

46, rue des Petites Écuries – 75 010 PARIS

Tél. : 09 63 43 59 87

Courriel : sncd.siege@douane.finances.gouv.fr

Elle dit compter sur la « revue des cadres » et « la revue des postes » ainsi que sur les nouveaux outils de pilotage RH dont la sous-direction, réorganisée, est en train de se doter pour dynamiser les enquêtes et atteindre l'objectif-cible.

L'USD-FO continuera de faire preuve de vigilance dans les années qui viennent, si les électeurs lui font confiance pour la prochaine mandature (2019-2023). **L'USD-FO** et sa branche cadres, le **SNCD-FO**, ont démontré leur pugnacité pour préserver et améliorer les débouchés de carrière de l'encadrement. Il est donc important que notre structure soit confortée à l'issue des prochaines échéances électorales.

📊 STATISTIQUES SUR LES CANDIDATURES ET LES PROMU(E)S

- **6 IR1 étaient candidats. 2 ont été retenus.** Nous sommes intervenus, notamment, sur une candidature à nouveau écartée alors même que le collègue dispose d'un bon dossier et avons demandé à l'administration d'envoyer un message clair à ce cadre afin qu'il sache exactement sur quel type de poste il doit postuler s'il veut accéder au grade d'IP1.
- **20 IR2 étaient candidats** (en incluant ceux qui avaient postulé pour le PAE de Bayonne et la collègue promue au CGEFI – cf. *supra*). **6 ont été retenus.**
- **2 IR3 étaient candidats. Aucun n'a été retenu.**

À noter que deux candidats, l'un IR2, l'autre IR3, avaient postulé mais n'avaient en fait pas vocation, au regard de leur faible ancienneté dans leur grade d'origine, à accéder au grade supérieur.

- **Les deux candidats les plus jeunes** retenus ont 54 ans et 7 mois. **Le plus âgé**, parmi ceux retenus, a 59 ans et 9 mois.
- Tous les IR1 retenus ont atteint le 3^e échelon de leur grade.
- S'agissant des IR2, 3 ont atteint le 3^e échelon, 2 ont atteint le 2^e échelon et 1 est au 1^{er} échelon.
- **Données genrées**

Nombre de candidates : 8 (28,58 %)	Nombre de femmes promues : 2 (25 %).
Nombre de candidats : 20 (71,42 %)	Nombre d'hommes promus : 6 (75 %).

Si la CAPC s'est globalement bien déroulée, dans un climat d'écoute de part et d'autre, nous avons dû plaider longuement le dossier d'un collègue, finalement retenu par l'administration, après avoir été écarté alors que rien ne permettait objectivement de le « déclasser ».

Vos élus **USD-FO** estiment toujours que, s'il convient de prendre en compte, s'agissant de postes à profil, l'avis de la direction d'accueil, celui-ci ne saurait systématiquement se substituer au légitime pouvoir d'appréciation des élus qui s'appuient sur les évaluations portées sur le candidat tout au long de son parcours. Nous sommes donc satisfaits que la cohérence l'ait finalement emporté.

<http://www.sncd.info/>

SNCD-FO

46, rue des Petites Écuries – 75 010 PARIS

Tél. : 09 63 43 59 87

Courriel : sncd.siege@douane.finances.gouv.fr

BILAN PROVISOIRE

Cette ultime CAPC de TA d'IP1 a été l'occasion pour vos élus sortants et leurs experts de prendre date avec l'administration afin de s'inscrire dans une vraie dynamique de parcours de carrière pour ce segment de l'encadrement (ce qui n'exclut évidemment pas les autres).

Les échanges nourris avec l'administration, au cours des dernières années (et en particulier depuis 2016), sur l'impact des restructurations en termes de débouchés de carrière et de valorisation des parcours avaient permis de **dégager un schéma de carrière - cible**.

L'administration ne doit pas le perdre de vue. Elle doit convaincre les directions d'identifier dans la durée des postes calibrés au grade d'IP1 (pour ne citer que ce grade) et faire en sorte **que leur implantation soit la plus équilibrée possible, fonctionnellement et géographiquement**.

Si les chefs de circonscription ont évidemment toute légitimité pour calibrer des postes, **l'échelon central doit veiller à cet équilibre entre directions et à la cohérence des implantations**.

L'administration elle-même n'a pas caché son « *étonnement* » devant la faiblesse des propositions locales. Nous pensons qu'**elle doit surtout être plus pro-active** et ne pas attendre la collecte des demandes des interrégions pour se rendre compte de la réalité...

Si les électeurs nous font à nouveau confiance, nous serons en mesure de poursuivre notre action et de faire valoir nos revendications (détaillées dans la VDC « spéciale élections » - n° 174).

Les élus **USD-FO** félicitent les collègues promu(e)s lors de cette CAPC et se tiennent à leur disposition pour toute information complémentaire.

De même, celles et ceux qui n'ont malheureusement pas été retenus ne doivent pas hésiter à se rapprocher des élus **USD-FO** afin de bénéficier d'explications plus détaillées, mais aussi de conseils pour la poursuite de leur carrière.

DU 29 NOVEMBRE (7 h) AU 6 DECEMBRE (16 h) : JE VOTE !

VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LES LISTES USD-FO !

CES ÉLECTIONS SONT LES VÔTRES !



<http://www.sncd.info/>

SNCD-FO

46, rue des Petites Écuries – 75 010 PARIS

Tél. : 09 63 43 59 87

Courriel : sncd.siege@douane.finances.gouv.fr

COTISATIONS 2018

Je sais que vous êtes attachés à un bon fonctionnement du SNCD-FO, seule organisation représentative à défendre spécifiquement les intérêts des agents de catégorie A de la DGDDI. Notre bon fonctionnement repose sur le versement par les adhérents le plus tôt possible dans l'année des cotisations 2018.

Salvatore LUNESU, président du SNCD-FO

Le chèque est à libeller à l'ordre du : SNCD FO
Je rappelle que les adhérents bénéficient d'un crédit d'impôt égal aux 2/3 de la cotisation versée.
EXEMPLE : UNE COTISATION DE 183 € REVIENT APRES CREDIT D'IMPOT A 61 €

	Gratuit	Après crédit d'impôt			
- Inspecteurs-élèves	Gratuit		- DSD 2 des 1er et 2e échelons	195 €	65 €
- Inspecteurs du 1er au 2e échelon	99 €	33 €	- IR 1 du 1er au 3e échelon - IP 1 du 1er au 3e échelon - DSD 2 des 3e et 4e échelons	204 €	68 €
- Inspecteurs des 3e et 4e échelons	108 €	36 €	- DSD 2 des 5e et 6e échelons - CSC 2F - CSC 1F	213 €	71 €
- Inspecteurs des 5e et 6e échelons	123 €	41 €	- DSD 1 tous échelons - CSC2 - CSC1	225 €	75 €
- Inspecteurs des 7e et 8e échelons	147 €	49 €	- DPSD - Administrateur des douanes - Administrateur civil	231 €	77 €
- Inspecteurs du 9e au 11e échelon - IP2 des 1er et 2e échelons	168 €	56 €	- Administrateur supérieur des douanes - Administrateur civil HC	243 €	81 €
- IR3 du 1er au 3e échelon - IP2 des 3e et 4e échelons	183 €	61 €	- Administrateur général des douanes	249 €	83 €
- IR2 du 1er au 3e échelon - IP2 du 5e au 7e échelon	195 €	65 €	- Retraité	63 €	21 €

✂-----

BULLETIN D'ADHÉSION

Rayer la ou les mentions inutiles :
« nouvel adhérent », « renouvellement d'adhésion », « changement de situation »
Tableau à servir impérativement en cas de :
Première adhésion ou de changement de situation administrative ou familiale.

A RETOURNER AU : SNCD-FO

46, rue des Petites Écuries – 75010 PARIS

NOM

Prénom

Date et lieu de naissance

Grade, échelon et fonctions

Adresse administrative :

Téléphone :

mél :

Coordonnées personnelles (facultatif) :

Je souhaite adhérer au prélèvement SEPA :

REPLIR LE FORMULAIRE (prélèvement : en 1 fois, en 3 fois ou 10 fois).

Je souhaite régler par chèque (chèque libellé à l'ordre du SNCD-FO) :

<http://www.sncd.info/>

SNCD-FO

46, rue des Petites Écuries – 75 010 PARIS

Tél. : 09 63 43 59 87

Courriel : sncd.siege@douane.finances.gouv.fr